



Formation des Communes forestières

CONSÉQUENCES D'UN DÉSÉQUILIBRE FORÊT-ONGULÉS :

COMMENT Y REMÉDIER ?

29 novembre 2023 – 8h30 à 17h00 – À Sézanne



PROGRAMME

CONTEXTE

Au sein de la région Grand Est, la forêt communale est principalement orientée vers la production de bois (bois d'œuvre ou combustible). Elle abrite et nourrit aussi d'importantes populations de cervidés (cerfs, chevreuils) et de suidés (sangliers). Un excès de ces espèces peut gravement nuire à la pérennité de la forêt en empêchant une régénération naturelle. L'élu communal en tant que propriétaire forestier est au cœur de cette régulation et notamment lors de la gestion de ses lots de chasse. Concilier à la fois la présence de gibier mais aussi la régénération naturelle de certaines parcelles est un enjeu fort et indispensable dans un contexte de crises sanitaires et climatiques.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Intégrer les grandes lignes de la gestion cynégétique
- Prévoir le renouvellement de son bail de chasse;
- Identifier les principaux dégâts de gibier et évaluer leurs conséquences sur la végétation et l'économie de la gestion.

DEROULE DE LA JOURNÉE

8H30-8H45 : Accueil des participants

8H45-9H00 : Mots d'accueil du Président

9H00-11H00 : Intervention COFOR en salle.

11H00-11H15 : Pause

11H15-12H15 : Intervention ONF en salle.

12H15-14h00 : Apéritif - Repas

14H00-16H30 : Sortie en forêt sous l'égide de l'ONF

17H00 : fin de journée.

DURÉE 6 heures

PRÉREQUIS Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES Diaporama, échanges, visite de terrain.

ACCESSIBILITÉS

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

INTERVENANTS EN SALLE

Association Départementale des Communes forestières de l'AD : **Joel Duvivier, Président des COFORS 51**

URCOFOR : **Rachel Thibault, chargée de mission Forêt-Bois**

ONF : **Marc Antoine AUDRAS, Responsable Chasse, Laura Dionnet RUT Aube-Marne**

FINANCEMENT

Cette formation est cofinancée par l'Europe et la région, celle-ci est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas.

CONTENU DE LA POCHETTE

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes forestières
- Évaluation de fin de formation
- Guide « Gibier et Territoires » et documents pédagogiques
- Lettre COFOR info

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.

